



**Dans les locaux du Conseil régional d'Île-de-France, Salle Paul Delouvrier, 35 boulevard des Invalides, 75007 Paris, M° Saint-François-Xavier**

Inscriptions par email à : [contact@observatoire-repression-syndicale.org](mailto:contact@observatoire-repression-syndicale.org)

**Ce colloque est organisé sous l'égide de la Fondation Copernic, et soutenu par : CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, Syndicat des Avocats de France, Syndicat de la Magistrature.**

La constitution française garantit à toutes et tous la faculté de s'organiser dans le syndicat de son choix. Ce principe est relayé par de nombreux textes législatifs renforçant ce droit. Pourtant, la réalité quotidienne de l'activité militante est marquée par des discriminations en tout genre et un climat permanent de répression. De nombreux salariés préfèrent dès lors ne pas s'engager par peur de subir cette répression.

[L'Observatoire de la répression et de la discrimination syndicales](#) a décidé de consacrer son second colloque à l'interrogation de ce paradoxe. Nous analyserons les outils à la disposition des salariés à différents niveaux (entreprises, inspection du travail, prud'hommes, juges professionnels), leur efficacité ainsi que les obstacles à leur mise en œuvre. Nous nous interrogerons sur les moyens d'une effectivité accrue des droits des salariés en matière de représentation et d'action syndicale.

Programme

9h : Accueil des participants

9h30 : Ouverture de la journée

Jean Paul Huchon, Président du Conseil régional Île-de-France (sous réserve).

9h45 : Introduction du Colloque

Professeur Antoine Lyon-Caen, membre du conseil scientifique de l'Observatoire.

10h - 11h : Première table ronde

État des lieux de la répression et de la discrimination syndicales

---

Animation

Laurent Garrouste, Inspecteur du travail, syndicaliste, membre de la fondation Copernic.

Participants

- Etienne Penissat, Maître de conférences en Sociologie, Université Lille 2 ;
- Jean Pierre Poli, FO ;
- Manuela Grevy, Maître de conférences en droit, Université Paris 1 ISST.

11h15 - 12h15 : Seconde table ronde

L'inspection du travail : un outil au service des salariés confrontés à la répression et à la discrimination syndicales ?

Animation

Anne-Lise Aucouturier, Économiste, ancienne Inspectrice du travail, IDHE/ ENS Cachan.

Participants

- Jacques Dechoz, Inspecteur du travail, Union Syndicale Solidaires ;
- André Fadda, syndicaliste CGT ;
- Luc Justet, Ancien inspecteur du travail, Chargé de cours à l'Université Aix-Marseille.

12h30 - 14h : Repas sur place (gratuit)

14h - 15h : Troisième table ronde

Les Prud'hommes : un outil efficace de lutte contre la répression et la discrimination syndicales ?

Animation

Catherine Vincent (IRES).

Participants

- Un-e Conseiller-ère prud'homme employeur ;
- Béatrice Gillard, Conseillère prud'homme CGT ;
- Pierre FOSSE Conseiller prud'homme CFTC ;
- Hélène Michel, Professeur de sciences politiques, Université de Strasbourg.

15h - 16h : Quatrième table ronde

Le juge professionnel : ultime recours ?

Animation

Michel Miné, Professeur de droit public, CNAM.

Participants

- Agnès Zissmann, Magistrat honoraire, ancien juge départiteur, Syndicat de la Magistrature ;
- Savine Bernard, Avocate ;
- Laurent Degousée (Sud Commerce et services).

16h15 - 17h30 : Cinquième table ronde

Répression et discrimination : comment lutter contre ce déni de démocratie ?

Animation

Jean-Marie Pernot, IRES.

Participants

Seront représentées les organisations suivantes : CFTC, CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, Syndicat des Avocats de France, Syndicat de la Magistrature.

17h30 : Fin des travaux.